

CARREFOUR FRANCE CARREFOUR rappelle BRANDADE DE MORUE



- Noms des modèles ou références concernés : **BRANDADE DE MORUE A LA NÎMOISE - POT VERRE 200G**
- Marque : **REFLETS DE FRANCE**
- GTIN 3245390031297 Lot N° lot finissant par : /23153/142 Date limite de consommation 27/05/2024
- Conditionnements : **POT VERRE 200G**
- Date début/fin de commercialisation : **du 10/06/2023 au 03/07/2023**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 30.243.003 CE**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **CARREFOUR**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **morceau de verre**
- Risques encourus par le consommateur : **Inertes (verre, métal, plastique, papier, textile...)**
- Description complémentaire du risque : **risque morceau de verre**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
En raison du risque de blessures / effets indésirables suite à l'ingestion de ce produit, par précaution il est recommandé aux personnes qui détiendraient des produits appartenant au(x) lot(s) décrit(s) ci-dessus de ne pas les consommer.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **vendredi 21 juillet 2023**

CONTACT

- Numéro de contact : **0805909809**
- Informations complémentaires publiques : **Pour tout renseignement complémentaire, la société CARREFOUR se tient à disposition des consommateurs pour répondre à leurs questions au numéro de téléphone suivant 0 805 909 809 du lundi au samedi de 9H à 19H (appel non surtaxé).**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre